



Refus d'un client de régler la totalité de la facture

Par **conrozierclaude**, le **23/10/2016** à **22:01**

Bonjour,

Je suis peintre et j'ai effectué des travaux chez une personne d'une valeur de 3.700 €. J'ai le devis signé avec le versement de l'acompte. Quand j'ai donné la facture, elle m'a envoyé un chèque de 3.000 € car elle estime qu'il y avait des défauts. Je n'ai donc pas encaissé le chèque. Je me suis rendu sur place pour constater et corriger quelques détails. Elle n'a pas voulu me refaire le chèque sur le moment car elle n'avait pas le temps. Elle devait me le poster. Au bout de 10 jours, n'ayant toujours rien je lui ai envoyé une relance en recommandé. Elle m'a répondu par mail quelle m'enverrai le complément quand j'aurais encaissé le chèque de 3.000 €. Dois je encaisser ce 1er chèque ou attendre le complément ?

Merci pour votre réponse.